

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 21 (1974)
Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

faire se pourra, dans l'intérieur du pays. Nous ne pourrons cependant nous approcher de ce but qu'à très petits pas, compte tenu des frais d'acquisition des terrains, de construction et de personnel.

c) Le rapport du Conseil fédéral fait aussi allusion à la capacité de production de l'agriculture. A l'heure actuelle, notre paysannerie est en mesure de couvrir un peu plus de la moitié de nos besoins de denrées alimentaires; il faut cependant ajouter que la situation varie fortement selon les produits. Nous disposons de fruits, de pommes de terre, de lait et de fromage et de certaines sortes de viande en quantité suffisante alors qu'il y a trop peu de graisses et huiles végétales, de sucre, de légumes et de céréales panifiables. En période de crise, notre agriculture serait cependant, sans grandes difficultés, en mesure d'accroître sa production de façon importante.

d) Qu'il me soit permis, enfin, de faire mention de deux autres problèmes qui

revêtent de l'importance au point de vue stratégique et auxquels nous devons accorder la plus grande attention: les transports et communications et l'approvisionnement en énergie.

En cas de conflit, nous devons nous attendre à ce que les transports et communications, qui présentent des ramifications très nombreuses, soient rapidement désorganisés. Cela aura pour conséquence que des régions qui ne pourraient pas aujourd'hui — en temps de paix — vivre de manière autonome, ne seraient-ce que quelques semaines, devront, en temps de guerre, s'en sortir tant bien que mal avec ce qui se trouve sur leur territoire. Une autonomie minimum dans l'approvisionnement des communes réclame, en conséquence, non seulement l'existence de réserves propres mais aussi l'assurance qu'un minimum de possibilités de transport est donné.

Vous connaissez la situation actuelle dans le domaine de l'approvisionnement

en énergie. Si la consommation de courant devait augmenter dans la même mesure que jusqu'ici, certaines restrictions seraient, avec le temps, inévitables. Du point de vue stratégique, un approvisionnement suffisant en énergie revêt une grande importance. Presque tout l'approvisionnement en eau dépend d'un apport continu de courant! Pensons aussi aux hôpitaux et aux autres services qui ne peuvent fonctionner sans courant. Cela montre la nécessité évidente dans laquelle se trouvent les communes de pouvoir disposer de groupes électrogènes de secours qu'elles puissent utiliser en cas de besoin.

e) J'en reviens à rappeler et réaffirmer ce que j'ai dit au début: Les millions consacrés à l'armée et à la protection civile n'ont de sens que si nous nous efforçons sans relâche de mettre en œuvre une préparation économique solide qui permette à l'armée et à la population civile de tenir et de survivre.

Bundesamt für Zivilschutz

Zur Mitarbeit am Auf- und Ausbau des Zivilschutzes suchen wir tüchtige und initiative

Juristen

für unseren Rechtsdienst.

Wir erwarten: Abgeschlossenes Hochschulstudium, evtl. einige Jahre Praxis. Freude an schöpferischer Tätigkeit und Teamwork. Eignung zur Bearbeitung von vielseitigen und anspruchsvollen Rechtsfragen sowie zur Mitwirkung bei gesetzgeberischen Arbeiten. Verhandlungsgeschick. Muttersprache Deutsch oder Französisch; gute Kenntnisse der anderen Sprache.

Wir bieten: entwicklungsfähige Posten in einem angenehmen Arbeitsteam mit selbständiger, verantwortungsvoller und abwechslungsreicher juristischer Tätigkeit.

Gehalt und Stellenantritt nach Vereinbarung.

Bewerbungen mit Lebenslauf, Zeugniskopien und Passbild sind zu richten an das

Bundesamt für Zivilschutz, Personal, Organisation und Administration, Postfach, 3003 Bern.

Der Chef unseres Rechtsdienstes oder sein Stellvertreter stehen Ihnen für weitere Auskünfte gerne zur Verfügung (Telefon 031 61 41 57 oder 031 61 61 47).



Kantonale Verwaltung

Bei nachstehender Abteilung ist folgende Stelle zu besetzen:

Kantonales Amt für Zivilschutz Graubünden, Chur

1 Kantonsinstruktor

(technische Berufsbildung, Befähigung für den Instruktionsdienst, militärische Kaderausbildung erwünscht)

für die selbständige Vorbereitung von Kursen und Übungen, Ausbildung von Schutzdienstpflichtigen aller Stufen und Dienste.

Wir bieten zeitgemäße Entlohnung im Rahmen der Personalverordnung mit weitgehender Anrechnung Ihrer bisherigen Berufspraxis. Dienstantritt nach Vereinbarung.

Auskünfte über den Aufgabenbereich erteilt Ihnen gerne die Abteilung.

Ihre Bewerbung richten Sie bitte mit den üblichen Unterlagen an das Personal- und Organisationsamt des Kantons Graubünden, Steinbruchstrasse 18–20, 7001 Chur, Telefon 081 21 31 01.

Personal- und Organisationsamt
des Kantons Graubünden

Vogt-Schild AG

Buchdruckerei und Verlag
4500 Solothurn 2
Telefon 065 2 64 61



Rollenoffset

Verlangen Sie Druckmuster. Unsere Fachleute sagen Ihnen gerne mehr über die vielfältigen Möglichkeiten. Ein Anruf lohnt sich! Telefon 065 2 64 61.